

BIÈVRE ISÈRE en mouvements

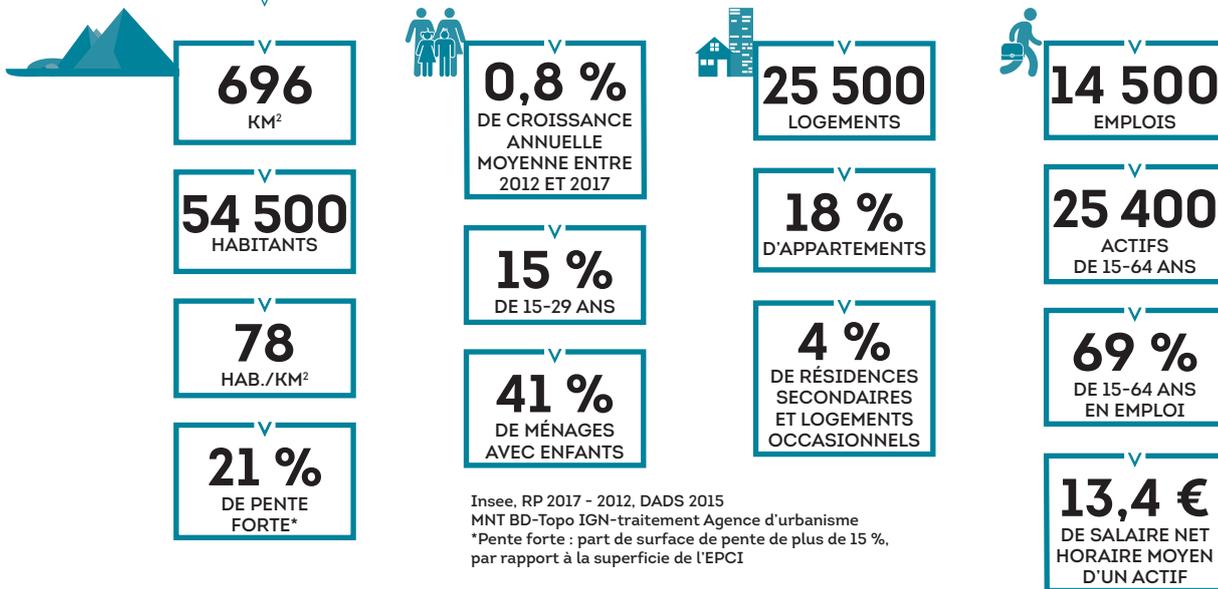
Raisonnement territoire, c'est plus que jamais penser systèmes, flux, réseaux. Analyser les territoires en mouvement(s), c'est explorer les multiples dynamiques, décrire les interactions et influences diversifiées et mouvantes. Dans cette version actualisée de *Vos territoires en mouvements*, l'Agence d'urbanisme vous propose une lecture spécifique des grands fonctionnements de votre territoire au sein de l'aire grenobloise, en termes d'emplois, de flux domicile/travail, de circulation des salaires et de migrations résidentielles.



L'aire grenobloise et ses onze intercommunalités font l'objet d'une analyse identique permettant de les comparer.
Ensemble des documents à retrouver sur www.aurg.fr

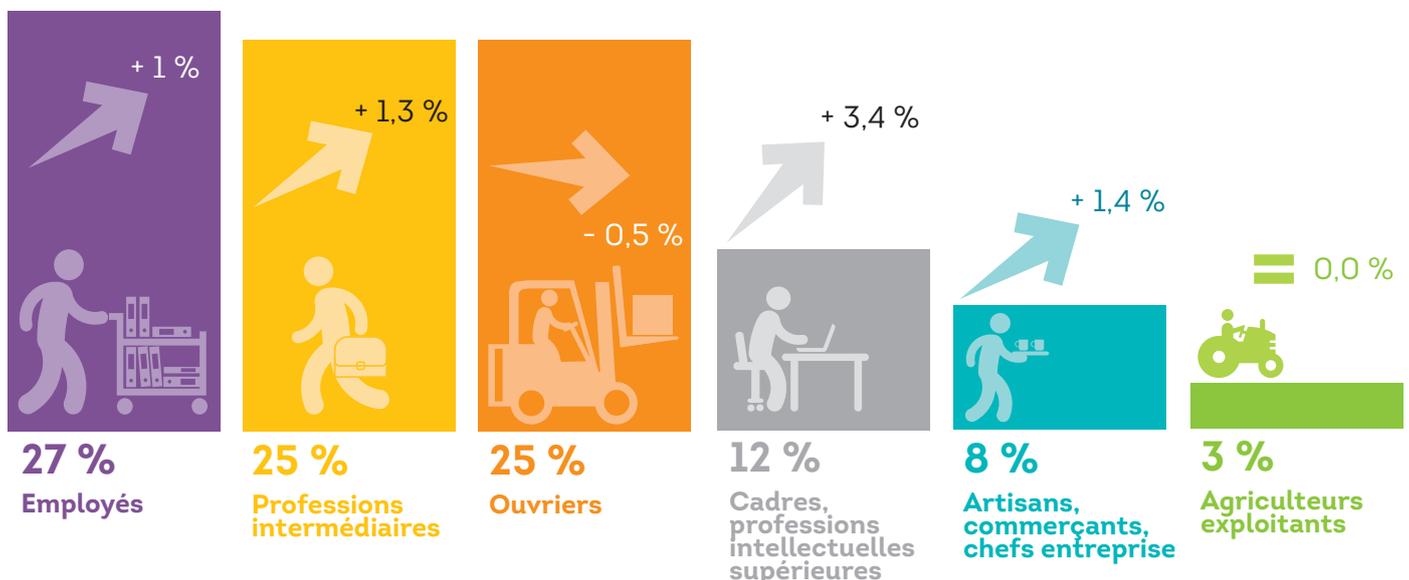
50 COMMUNES

Au 1^{er} janvier 2020



Insee, RP 2017 - 2012, DADS 2015
MNT BD-Topo IGN-traitement Agence d'urbanisme
*Pente forte : part de surface de pente de plus de 15 %, par rapport à la superficie de l'EPCI

DANS QUELLE CATÉGORIE PROFESSIONNELLE TRAVAILLENT LES 15-64 ANS* ?



* Actifs occupés, 2017
Insee, RP 2017 - exploitation complémentaire. Évolution entre 2012 et 2017

FLUX DOMICILE / TRAVAIL EN 2017

UN BASSIN D'EMPLOI LOCAL ATTRACTIF POUR LES TERRITOIRES PROCHES

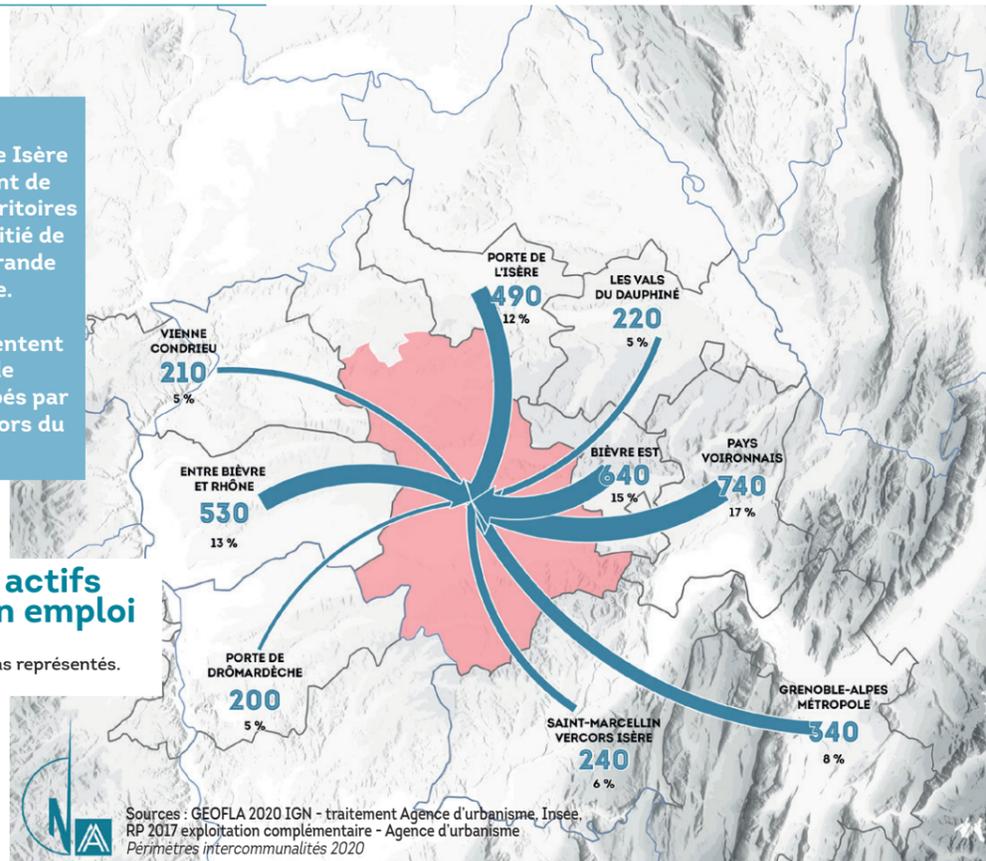


QUI OCCUPE LES EMPLOIS DU TERRITOIRE ?

Actifs occupés = 15 ans ou + ayant un emploi

Les actifs venant travailler en Bièvre Isère en 2017 proviennent de l'ensemble des territoires voisins et pour moitié de territoires de la Grande région de Grenoble. 740 actifs du Pays Voironnais représentent 17 % des emplois de Bièvre Isère occupés par actifs domiciliés hors du territoire.

Origine des actifs occupant un emploi
Flux > 200 pers.
14 % des flux ne sont pas représentés.



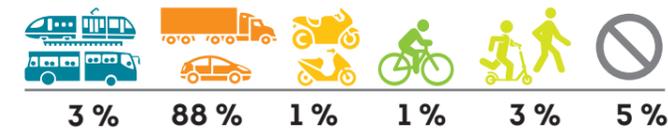
4 240 emplois - soit 29 % des emplois de Bièvre Isère - sont occupés par des actifs résidant hors du territoire. Ils viennent principalement du Pays Voironnais (17 %) et de Bièvre Est (15 %), puis Entre Bièvre et Rhône (13 %) et Porte de l'Isère (12 %). La métropole grenobloise arrive en 5^e position.

EN BREF

88 % des 23 000 actifs-occupés de Bièvre Isère se déplacent en voiture pour aller travailler. L'attractivité des territoires environnants est forte, en particulier le territoire de Porte de l'Isère (pour les habitants de la région saint-jeannaise), mais aussi le Pays Voironnais.

UNE LARGE ATTRACTION DES TERRITOIRES ENVIRONNANTS, ET VERS LES DEUX GRANDES AIRES MÉTROPOLITAINES

MODES DE DÉPLACEMENT DES ACTIFS OCCUPÉS



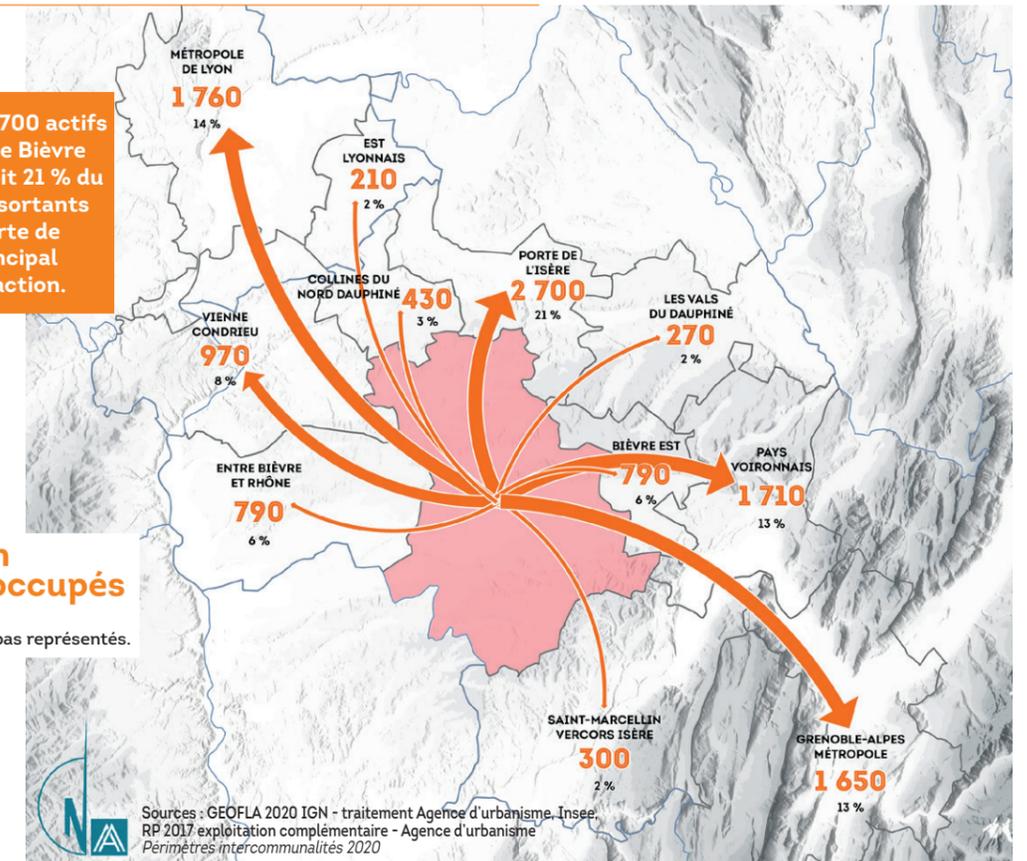
23 000
ACTIFS OCCUPÉS

55 % des actifs (12 740 personnes) travaillent hors du territoire

OÙ LES ACTIFS SORTANT DU TERRITOIRE VONT-ILS TRAVAILLER ?

En accueillant 2 700 actifs en provenance de Bièvre Isère en 2017, soit 21 % du total des actifs-sortants du territoire, Porte de l'Isère est le principal territoire d'attraction.

Destination des actifs occupés
Flux > 200 pers.
10 % des flux ne sont pas représentés.



60 % des actifs-occupés du territoire de Bièvre Isère occupent un emploi dans les territoires situés au nord et à l'ouest. Les autres vont travailler dans le reste de la Grande région de Grenoble. Dans le détail, on observe une dichotomie entre le nord de Bièvre Isère et le reste de son territoire. En effet, les 21 % d'actifs occupés de Bièvre Isère travaillant sur le territoire de Porte de l'Isère et les 14 % travaillant dans la métropole lyonnaise proviennent pour plus de 70 % de chacun de ces flux des communes du secteur saint-jeannais (13 communes du nord du territoire). Les actifs-sortants qui se déplacent vers Vienne-Condrieu et les Collines du Nord Dauphiné proviennent à plus de 80 % de ces 13 communes. L'attraction du Pays Voironnais (13 %) et de la métropole grenobloise (13 %) est équivalente à celle de la métropole lyonnaise.

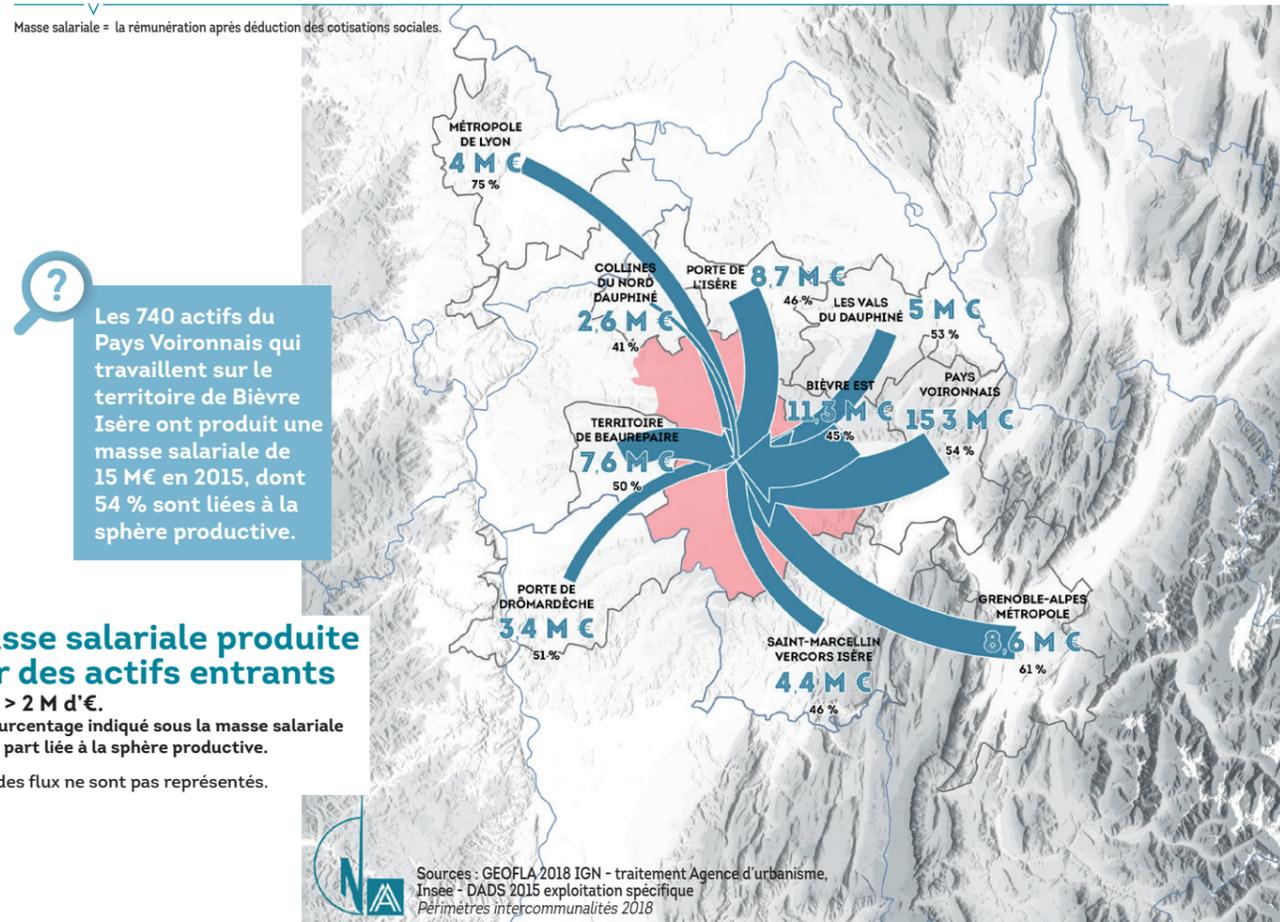
Les deux grandes métropoles, grenobloise et lyonnaise, attirent à parts égales les actifs-occupés du territoire de Bièvre-Isère.

MIEUX APPRÉHENDER LE FONCTIONNEMENT DES TERRITOIRES PAR LES FLUX DE REVENUS



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT DANS BIÈVRE ISÈRE ?

Masse salariale = la rémunération après déduction des cotisations sociales.



En 2015, les emplois de Bièvre Isère génèrent 218 M€, dont plus de 130 M€ sont réalisés par les actifs-résidents. À noter que les actifs habitant sur place cumulent une masse salariale de 441 M€. 70 % de celle-ci est réalisée par les 55 % d'actifs travaillant à l'extérieur du territoire. Cette richesse est générée majoritairement par la sphère présenteielle (57 %) et principalement dans les territoires de proche périphérie.

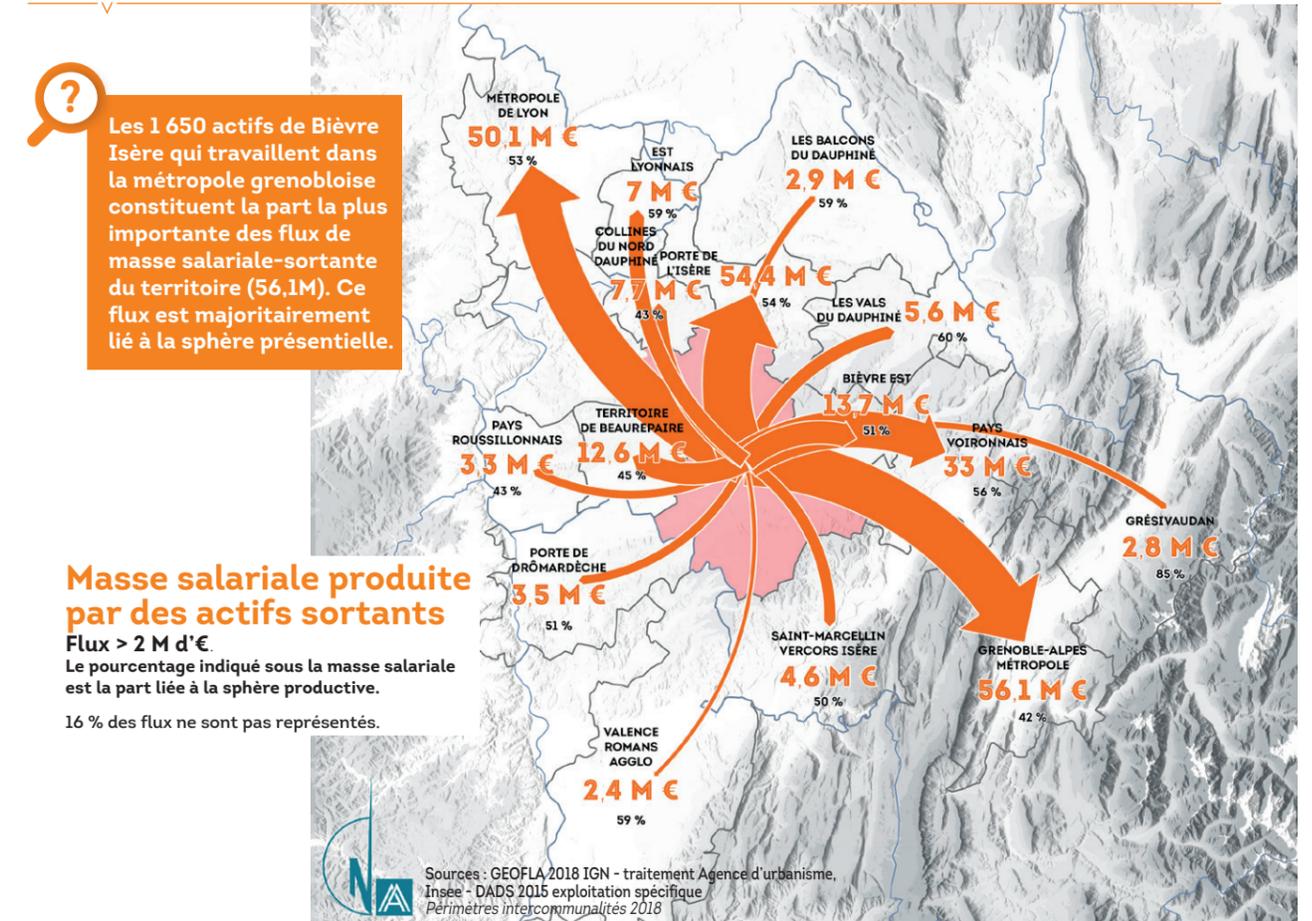
Les 29 % d'actifs qui travaillent dans Bièvre Isère sans y habiter cumulent, quant à eux, près de 88 M€, soit un peu plus du tiers de la masse salariale produite sur le territoire.

EN BREF

CONCEVOIR DES POLITIQUES RÉPONDANT AUX LOGIQUES ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES



QUELLE MASSE SALARIALE EST PRODUITE PAR LES ACTIFS TRAVAILLANT HORS DE BIÈVRE ISÈRE ?



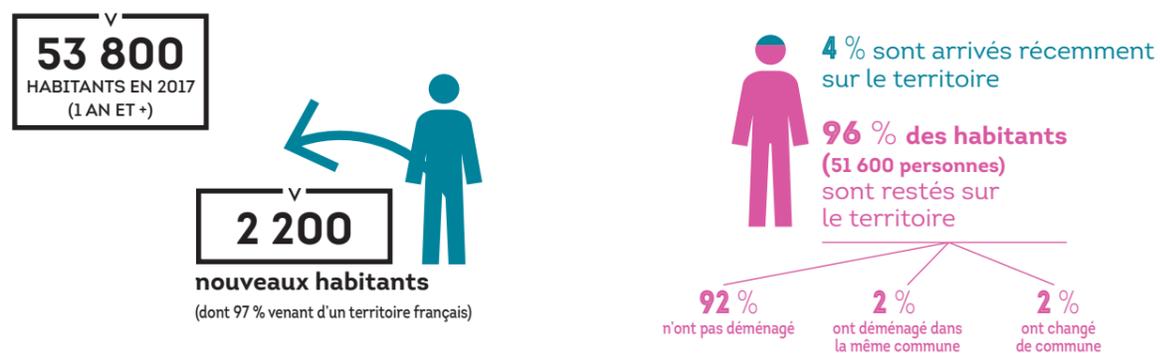
Un rôle redistributif important des grands territoires pourvoyeur d'emploi, en faveur de Bièvre Isère

Plus des 2/3 des emplois du territoire de Bièvre Isère sont occupés par des actifs qui y résident. La masse salariale produite par les actifs non-résidents (Voironnais, Bièvre Est, Porte de l'Isère) est limitée. En revanche, les 55 % d'actifs qui travaillent à l'extérieur du territoire cumulent une masse salariale plus importante. 70 % de la masse salariale est réalisée par les 55 % d'actifs qui travaillent à l'extérieur du territoire, très majoritairement dans la métropole grenobloise et sur le territoire de Porte de l'Isère, puis dans la métropole lyonnaise.

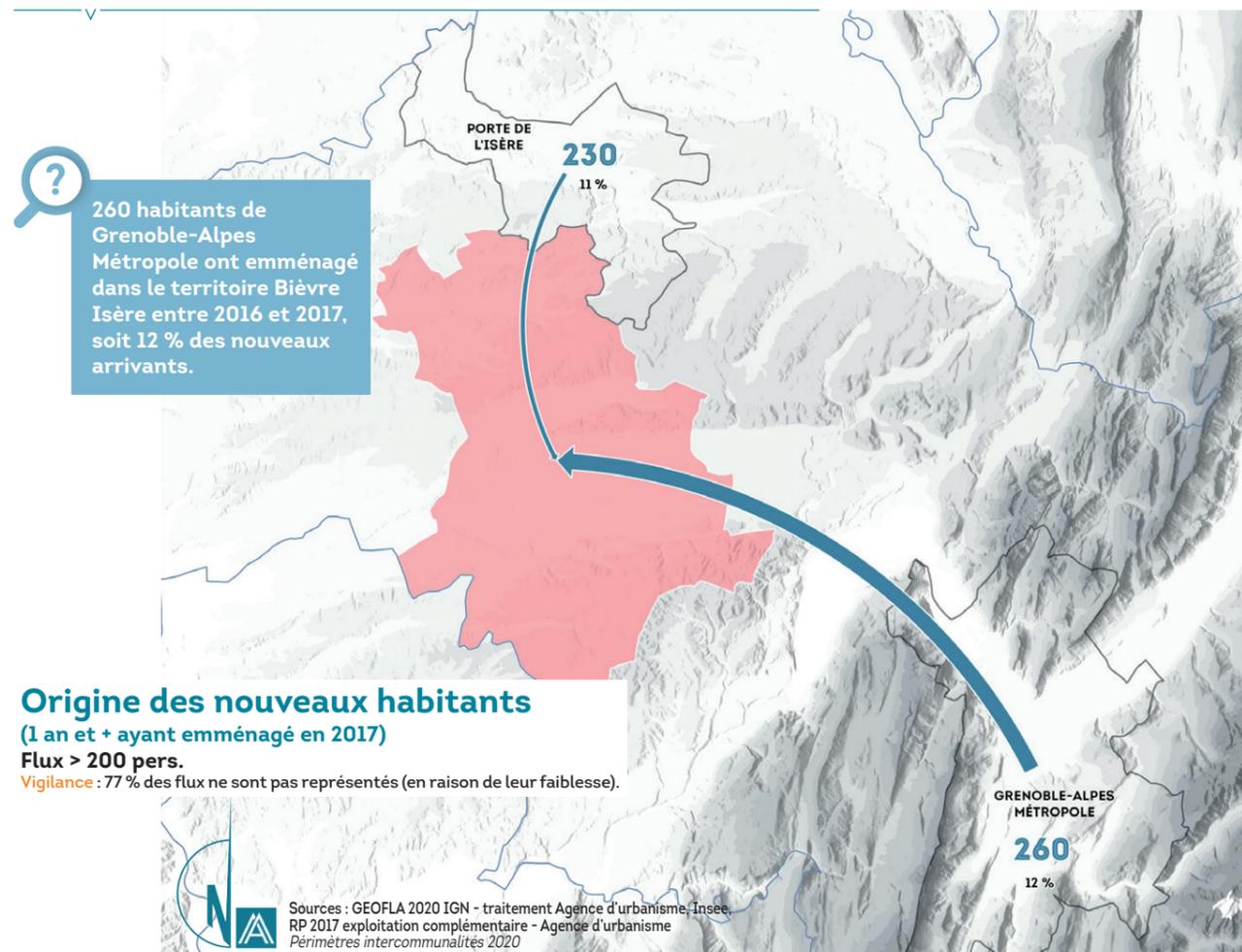
L'analyse des flux de masse salariale est riche d'enseignements sur les systèmes territoriaux, avec deux enjeux à la clé : mieux capter la dépense locale des actifs-résidents, qu'ils travaillent sur place ou ailleurs (en général ceux qui travaillent ailleurs gagnent plus), et mieux capter les dépenses d'une clientèle d'actifs occupant un emploi sur le territoire mais résidant dans un autre.

L'analyse de ces flux est particulièrement révélatrice de la logique systémique du fonctionnement des territoires. Elle illustre l'interdépendance des territoires du fait des choix résidentiels des actifs et des choix d'implantation des acteurs économiques en fonction de multiples logiques (accessibilité, foncier...). Cette analyse encourage à proposer des politiques à ces échelles.

SEUL LE TIERS DES NOUVEUX HABITANTS PROVIENT DE L'AIRE GRENOBLOISE



OÙ HABITAIENT LES NOUVEUX ARRIVANTS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



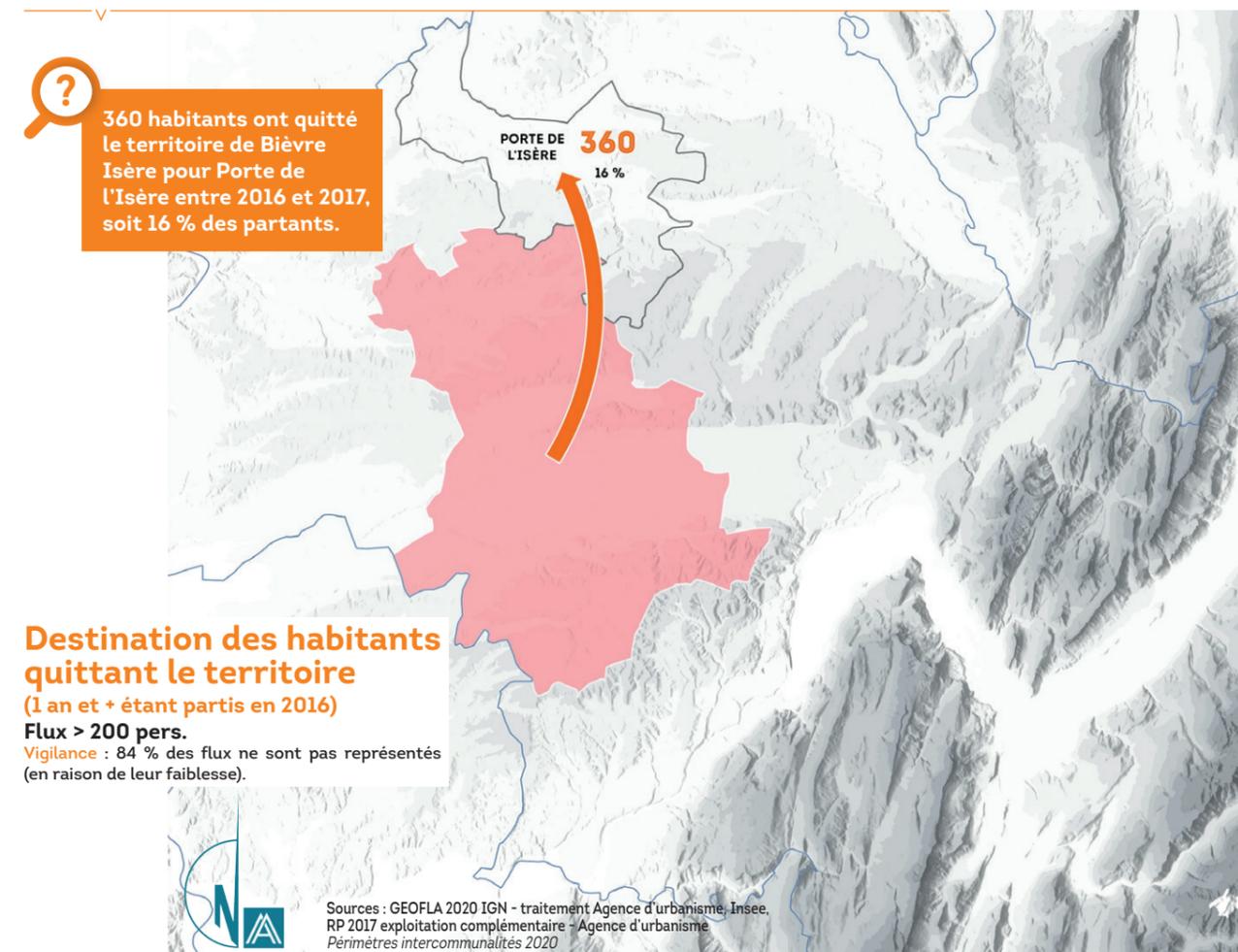
Sur l'ensemble des arrivants, 12 % proviennent de Grenoble-Alpes Métropole et 11 % de Porte de l'Isère (à 98 % vers les 13 communes du secteur saint-jeannais). Viennent ensuite des habitants du Pays Voironnais et de la métropole de Lyon (à 41 % vers les 13 communes du secteur saint-jeannais) et d'Entre Bièvre et Rhône. 70 % des nouveaux arrivants proviennent d'un EPCI situé hors aire grenobloise (Porte de l'Isère, métropole lyonnaise, territoire de Beaurepaire...).

Les flux inférieurs à 200 personnes sont très importants sur le périmètre observé ce qui malheureusement limite la précision de l'analyse.

DES DÉPARTS IMPORTANTS VERS PORTE DE L'ISÈRE, ET UNE MULTITUDE DE PETITS FLUX VERS LES TERRITOIRES PROCHES ET LES MÉTROPOLES



OÙ SONT ALLÉS CEUX QUI ONT QUITTÉ LE TERRITOIRE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE ?



Sur l'ensemble des habitants qui quittent Bièvre Isère, 16 % le font pour Porte de l'Isère (à 70 % depuis les 13 communes du secteur saint-jeannais). Viennent ensuite les destinations de Grenoble-Alpes Métropole, du Pays Voironnais et de Bièvre Est. Les flux inférieurs à 200 personnes sont très importants ce qui malheureusement affaiblit la précision de l'analyse.

EN BREF

Entre 2016 et 2017, le solde migratoire de Bièvre Isère est proche de l'équilibre, avec presque autant de nouveaux arrivants que de partants dans les échanges avec le reste de la France. Dans l'aire grenobloise, la métropole grenobloise et Porte de l'Isère fournissent en proportion assez égale de nouveaux habitants à Bièvre Isère. En revanche, lorsque Bièvre Isère perd des habitants, c'est majoritairement au profit de Porte de l'Isère.



A VOTRE ÉCOUTE

Murielle PEZET-KUHN

Responsable Transitions environnementales et Mobilités
Directrice d'études Territoires / Environnement
est la référente pour votre territoire.

04 76 28 86 28

murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr

CE QUI EST OBSERVÉ

Les 11 intercommunalités de l'aire grenobloise :

Bièvre Est, Bièvre Isère, Cœur de Chartreuse, Grenoble-Alpes Métropole, Grésivaudan, Massif du Vercors, Matheysine, Oisans, Pays Voironnais, Saint-Marcellin Vercors Isère, Trièves.

Mobilités professionnelles

Flux de personnes qui résident et travaillent dans deux territoires différents.

Actifs occupés

15 ans ou + ayant un emploi.

Mode de déplacement

Mode principal le plus fréquemment utilisé pour aller travailler. La catégorie « Pas de transport » concerne les personnes habitant sur leur lieu de travail ou celles n'ayant pas de lieu de travail fixe.

Depuis le millésime 2017, l'évolution des pratiques a conduit à modifier l'information collectée sur le mode de transport principal pour aller travailler. Le mode « deux-roues » a été scindé en deux : le vélo (y compris à assistance électrique) et le deux-roues motorisé.

Masse salariale

Estimation théorique des masses salariales sur la base des flux domicile-travail des salariés.

Il s'agit du cumul des rémunérations nettes des salariés effectuant les flux domicile-travail de référence, après déduction des cotisations sociales ouvrières obligatoires, de la CSG et de la CRDS.

L'estimation des flux de revenus est désormais réalisée par l'Insee, sur la base des Déclarations annuelles des données sociales (DADS) 2015 des entreprises. La circulation des salaires est calculée à partir des salaires réels de l'ensemble des salariés, à l'exception des activités extraterritoriales.

Le nombre d'emplois et d'actifs mentionnés sont issus du recensement de population 2017.

Sphère présentielle

Activités vouées localement à la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone (commerce de détail, éducation, santé, administration, action sociale, services aux particuliers, construction).

Sphère productive

Activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère (industrie, agriculture, services aux entreprises et commerce de gros).

Migration résidentielle

Flux de personnes âgées de 1 an ou plus ayant quitté une intercommunalité pour emménager dans une autre en un an. Les départs vers l'étranger ne sont pas disponibles à partir des données du recensement. Aussi le solde migratoire ne peut être calculé que pour les échanges au sein du territoire français.

Points de vigilance :

Depuis la précédente édition de 2017, les méthodes de calcul (pour les transferts de masse salariale), les périodes de référence (pour les migrations résidentielles) ou certaines sources de données ont changé. Il n'est donc pas possible de proposer des comparaisons ou des évolutions.

Pour les données de flux Insee : les effectifs supérieurs à 500 peuvent normalement être utilisés en toute confiance. Les effectifs inférieurs à 200 doivent être maniés avec précaution car, en raison de l'imprécision liée au sondage, ils peuvent ne pas être significatifs. Les comparaisons entre territoires de petite taille sont à proscrire.

(se) connaître et (se) comprendre, c'est capital

> BASE DOCUMENTAIRE

basedoc.aurg.fr

Télécharger nos études et interroger le fonds documentaire

> PHOTO-CARTOTHÈQUE

aurg.fr

Disposer de photos et cartes en haute définition.

> L'ESSENTIEL DE L'ACTU

S'abonner à notre lettre d'information hebdomadaire sur l'actualité locale et nationale en urbanisme et aménagement

> GRAND A LE MAG

grand-a.aurg.org

> NOS DONNÉES EN IMAGES

(Re)découvrez votre territoire par thématiques

> VOS TERRITOIRES À LA CARTE

tercarte.aurg.org

Créer vos propres cartes statistiques

> L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

S'informer sur les enjeux en matière d'aménagement, d'urbanisme, d'environnement

veille.aurg.fr

> LA DOC'

Consulter le centre de ressources documentaires sur rendez-vous

caroline.leroy@aurg.asso.fr

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

21, rue Lesdiguières | 38000 Grenoble
Tél. : 04 76 28 86 00 | accueil@aurg.asso.fr

